

# Il y a 50 ans, en 1970... des sondages (enfin !) et des publications

Jean Michel

*Si, pour André Berthier et son équipe intégrant désormais l'archéologue Bernard Edeine et le professeur René Potier, 1969 fut une année noire sans aucune autorisation de fouille ou sondage (cf. Michel-2019, [04741]<sup>1</sup>), l'année 1970 verra enfin la reprise des investigations de terrain après 4 années d'interdiction de toute fouille et de tout sondage. Mais cette autorisation, obtenue avec l'accord du ministre Michelet, sera conditionnée par l'obligation de faire "contrôler" les travaux par une "commission de contrôle" qui s'avèrera, in fine, très peu rigoureuse dans son fonctionnement et dans ses conclusions. L'année 1970 verra surtout s'intensifier les initiatives de toutes sortes en matière de communication et de publication : celles-ci seront évoquées dans la première partie de l'article, la seconde partie développant plus spécifiquement le déroulement de la campagne estivale de sondages.*

Mais commençons par un fait non anodin, le décès de Jérôme Carcopino. (Nouvelle ruse ou revanche de César ?) Antoinette Brenet écrit dans *Les Escargots de la Muluccha* : "Le 17 Mars 1970, mourait Jérôme Carcopino. Les articles nécrologiques furent l'abondant prétexte à la célébration du dogme d'Alise". Jacques Heurgon, membre de l'Institut, montre ainsi la voie en évoquant, dans le quotidien *Le Monde*, la vie et l'œuvre de l'académicien et ancien ministre. André Berthier, pour qui Carcopino fut un maître mais aussi un sévère opposant à sa découverte jurassienne, ne manque pas de souligner, d'un trait rouge rageur, un passage de l'article d'Heurgon : *ainsi l'avait-on vu, en 1958, intervenir pour imposer définitivement l'identification d'Alésia avec Alise-Sainte-Reine.*

Dans le courrier des lecteurs du *Monde* du 19 mai suivant [01701], le général Henry Martin, Vice-président de la société d'histoire militaire *La Sabretache*, évoque en réaction l'audacieuse hypothèse des *Séquanais de l'Ouest* avancée par Carcopino : *... J'ai eu, il y a quelques années, un intéressant entretien avec M. Jérôme Carcopino. Le savant et fort distingué académicien reconnu qu'il était difficile d'apporter la preuve mathématique (comme celle de 2 et 2 font 4, me dit-il) de la solution Alise-Alésia. Mais, ajouta-t-il, si les spécialistes peuvent encore en discuter, il faut pour la masse du public une solution précise, au moins provisoirement. C'est peu de temps après cet entretien que M. J. Carcopino a publié son ouvrage relatif aux ruses de César, avec une hypothèse nouvelle et hardie sur les Séquanais de l'Ouest, c'est-à-dire à l'ouest de la Saône, qui auraient occupé Alésia et la région d'Alise. Cette hypothèse est intéressante, mais contestée. Il ne paraît pas possible d'écrire qu'en 1958, M. Carcopino a définitivement imposé l'identification avec Alise-Sainte-Reine.* La revue régionaliste *Le Jura Français*, dont le général est alors président, se

fera l'écho de cette réaction en juillet 70 [03202].

## **Première partie : la bataille de la communication**

### **Salins ne veut pas s'en laisser conter**

Alors qu'une conférence d'Alain de Mérona s'est tenue à Salins le 29 septembre 1969, son compère et ami Pierre Jeandot publie le 8 janvier 1970, dans *Les Dépêches* [01273], un article critique à l'égard de la thèse Berthier. Le promoteur de la thèse salinoise conteste un certain nombre de points : longueur des lignes de défense, plaine de 3 000 pas, ceinture de collines, occupation de la face orientale de l'*oppidum* par les troupes gauloises et interprétation de *collis* et *montem*. Le Dr Jean Mazuez, président de l'association *Les Amis de la Chaux-des-Crotenay*, alerte Berthier et Potier qui réagit le 30 janvier 1970 [04389] en détaillant plusieurs erreurs de Jeandot dans la traduction du texte de César ; Potier recommande toutefois de ne pas polémiquer avec les Salinois et de les inviter à venir visiter le site de Chaux-des-Crotenay.

Entre-temps, le quotidien *Les Dépêches* publie en janvier 1970 [02633], une série de 9 très longs articles de Pierre Jeandot abordant de façon exhaustive la question de la localisation d'Alésia, démontrant l'impossibilité pour Alise-Sainte-Reine et le mont Auxois d'être l'Alésia de César. Il mentionne la thèse Berthier tout en continuant à en contester certains points. Les réponses apportées par Jeandot à des questions de lecteurs seront publiées par le quotidien au début du printemps. Toute cette agitation médiatique autour de Salins et des articles de Jeandot inquiète bien sûr Berthier, Potier et le Dr Mazuez qui échangent entre eux sur la meilleure façon de répondre à Jeandot alors même que le Salinois vient d'écrire au maire de Chaux-des-Crotenay, Pierre Gérard, pour lui faire part de son opinion sur Alésia / Chaux-des-Crotenay [02267].

<sup>1</sup> Les cotes des documents du Portail des archives d'André Berthier sont données sous la forme simplifiée de type [04741] au lieu de la cote complète telle que [J-2019-04741]. La recherche sur le Portail peut se faire aisément en tapant seulement la cote simplifiée à 5 chiffres (telle que 04741) dans le cartouche de recherche.

Début septembre, alors que Jeandot et de Mérona auront participé le 14 août à la conférence de Berthier, Edeine et Potier à Chaux-des-Crotenay, Jeandot fera à nouveau part très ouvertement à Berthier d'un certain nombre de critiques sur sa thèse [02515], exprimant ses interrogations sur le mur à parapet de la Grange d'Aufferin, sur le double fossé près de la ferme du Châtelet et sur le mur *maceria* à gros appareil des Gîts de Syam. Il recommande cependant à Berthier de publier rapidement une plaquette sur sa découverte. Évoquant "son ami" (sic) Lucien Lerat, directeur des antiquités de Franche-Comté, qui l'a autorisé à fouiller à Château-sur-Salins, il propose étrangement à Berthier, dans l'hypothèse où rien ne serait découvert à Chaux-des-Crotenay, de lui confier la défense de la thèse Salins et la réalisation de fouilles sur le terrain. Depuis l'Algérie, Berthier accuse réception le 28 septembre [01080]. Jeandot prend à nouveau la plume le 4 octobre et dans une longue lettre manuscrite de 6 pages, il revient sur la localisation de la citadelle aux Gîts de Syam et sur plusieurs autres points ; sa lettre se termine par une série de critiques sur un fascicule de 14 pages de René Potier peu en faveur de la thèse Salins.

#### Un nouveau venu à Chaux-des-Crotenay :

##### *Le Gaulois*

Le Dr Jean Mazuez, médecin à Chaux-des-Crotenay et président de l'association *Les Amis de Chaux-des-Crotenay*, va jouer un rôle important auprès d'André Berthier dans les années 1970 comme point de contact avec les acteurs locaux (propriétaires, élus...) et aussi comme relais logistique entre Berthier et ses amis Edeine et Potier. Fin 1969, le Dr Mazuez prend l'initiative de créer la toute première revue de vulgarisation consacrée essentiellement aux investigations d'André Berthier dans le Jura. Cette publication semestrielle, baptisée *Le Gaulois*, sera une source très utile d'informations rendant compte, pendant une dizaine d'années, des recherches des années 70. Le Dr Mazuez sera souvent secondé par Raymond Lejeune pour la rédaction des articles<sup>2</sup>. La revue cessera de paraître à la fin de la décennie au moment même où sera créée, en mai 1980, l'association *A.L.E.S.I.A. (Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique)*.

Un tout premier bulletin daté de janvier-juin 70 [01727] est consacré à la localisation d'Alésia selon l'hypothèse d'André Berthier. Sont repris des extraits de l'article de 1967 de Dunoyer dans *Le Monde*.

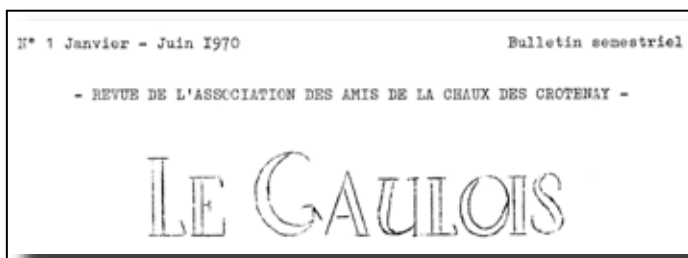
*Le Gaulois* propose à ses lecteurs de descendre la vallée de la Saine et d'admirer, par exemple à la sortie des gorges, le vestige de rempart gaulois mis à jour par l'équipe de Bernard Edeine. Le fascicule évoque aussi les longues bandes foncées dessinant des fossés qui n'ont malheureusement pas pu être fouillés (autorisations refusées) et la petite butte polygonale en plaine de Syam. Les lecteurs sont enfin invités à monter au vieux chêne au-dessus de Syam, là où Berthier a identifié le "camp nord" de César. Dès le 28 février, Berthier remercie le Dr Mazuez pour l'envoi d'un exemplaire du *Gaulois* [01089] ; quelques jours plus tard, le docteur remercie Berthier pour les documents transmis en vue de la publication du second fascicule [04398].

Un second numéro daté de juillet-décembre 70 [01728] fait état des travaux entrepris en 70 par l'équipe Berthier. Sont évoquées les autorisations de fouilles demandées à des propriétaires ou locataires de terrains ainsi que l'organisation d'une souscription en faveur de l'équipe de chercheurs. L'article mentionne aussi la conférence organisée à la salle des fêtes de Chaux le 14 août. À propos des sondages de l'été, l'article mentionne la découverte de poteries romaines à la Côte Poire et l'identification d'un fossé près du château de la Folie (le Châtelet).

Dans un 3<sup>ème</sup> numéro daté de janvier-juin 71 [01197], *Le Gaulois* donne la plume à Bernard Edeine qui présente un plus large aperçu des recherches de 1970. L'auteur fait le point sur la campagne estivale qui s'est focalisée sur la Côte Poire (mur à parapet, tas de pierres plates...) et sur la contrevallation sud. Les sondages ont effectivement révélé, sous la Côte Poire, de la poterie romaine mélangée - par piétinement - à de la poterie du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Cela confirmerait, d'après lui, l'hypothèse de Berthier selon laquelle le camp des 2 légats aurait pu être installé sous la Côte Poire. Edeine évoque au passage la commission de contrôle ayant donné un étrange avis sur les "tas de pierres" observés par Berthier (voir supra).

#### **Le Diable de la Brèche... ou les tristes coulisses de la recherche archéologique**

Si *Le Gaulois* tente de vulgariser localement les travaux de Berthier, une autre publication vise, plus confidentiellement, un public de futurs archéologues : le *Bulletin de liaison des anciens du Mont-Joly* (cf. l'École de fouille fondée à Caen en 1955 par Bernard Edeine).



<sup>2</sup> Voir l'article de François Giron sur Raymond Lejeune dans le *Bulletin ArchéoJuraSites* n° 12, 2018.

Intitulée *Le Diable de la Brèche*, cette publication "familiale" est souvent l'occasion pour Edeine de vider son sac ou sa bile sur ses confrères et sur les officiels de l'archéologie. Ainsi dès le numéro 3 d'octobre 69 [03713], le "Patron" fait des recommandations à ses stagiaires sur les perspectives de carrière dans le secteur de l'archéologie ; avec un ton sarcastique, il s'en prend aux errements de la profession, caricature les "patrons" de l'archéologie tant nationaux que régionaux et donne des conseils aux stagiaires pour publier des textes insignifiants mais nombreux.

Le bulletin suivant de mars 70 [03711], publié entre les deux stages d'été de 69 et 70 à Syam-Cornu, rend compte de la vie des stagiaires et de l'ambiance très sympathique autour de la participation de l'École du Mont Joly à l'aventure Berthier.



Dans une très dense *Lettre du patron* de 9 pages, Edeine présente à ses stagiaires un tableau très noir du dispositif de pilotage de la recherche archéologique en France [03715]. Avec un ton d'une rare causticité et ironie, le "Patron" s'en prend aux turpitudes de l'administration de tutelle et dénonce les comportements irresponsables et les incompétences des structures officielles : CSRA (Conseil supérieur de la recherche archéologique), Commission supérieure des fouilles... Il démontre l'impossibilité, dans ce contexte, de construire un programme raisonné de fouilles au plan national. Edeine n'hésite pas à reproduire une lettre d'octobre 1969 envoyée par Lucien Lerat, directeur de la circonscription archéologique de Besançon, à Jean Chabert, chef du Bureau des fouilles au ministère, dans laquelle Lerat préconise des mesures drastiques à l'encontre de Berthier<sup>3</sup>.

### La Licorne... ou comment Edeine tente de faire de la pédagogie

Si *Le Diable de la Brèche* reste à usage interne, une autre revue va servir de porte-voix à Bernard Edeine pour une diffusion plus large et plus précise des résultats de ses travaux à Syam / Chaux-des-Crotenay : le *Courrier des Messageries Maritimes*, publication encore appelée *La Licorne* (la Compagnie des Messageries Maritimes accueille, comme en 1969, les stagiaires de l'École du Mont Joly dans les bâtiments de sa colonie de vacances de Cornu). Faisant suite à un premier article paru dans le n° 6 de la revue en septembre-octobre 69, Edeine fait paraître un second papier en mai 70 [01187 et 04446], à la veille de la seconde campagne de fouilles à Chaux-des-Crotenay. Il reprend et développe l'historique de la contestation de la thèse officielle de la localisation d'Alésia à Alise-Sainte-Reine, mentionnant les doutes sur les travaux de Stoffel et Pernet.

Il présente ensuite la démarche de Berthier développée depuis 58 et ayant abouti en 62 à une nouvelle proposition de localisation du siège d'Alésia dans le Jura dont la vérification sur le terrain commença en 63. Ayant été mis en relation avec Berthier dans les années 67-68 et commentant les multiples refus administratifs opposés à Berthier, Edeine évoque son implication personnelle auprès de son collègue de Constantine ainsi que la mobilisation active de son équipe de jeunes stagiaires archéologues de l'École du Mont-Joly.



Edeine évoque les résultats des premières investigations et diverses publications en cours et réclame publiquement aux autorités administratives et scientifiques françaises qu'elles autorisent enfin les fouilles sur le site de Chaux-des-Crotenay.

3 Pour plus de détails sur la relation Edeine-Berthier, se reporter à l'article de Françoise Dubois dans le *Bulletin ArchéoJuraSites* n° 10, 2016.

### **L'abbé Eugène Horn : un érudit local donne son point de vue**

Au début de 1970, Eugène Horn, curé de Malans (Doubs) et érudit local, expose la controverse qui oppose, depuis plus de 100 ans, Bourguignons et Francs-Comtois au sujet de la localisation d'Alésia [01031]. S'appuyant sur l'herméneutique qui permet d'analyser finement les textes anciens, l'abbé Horn retrace les différentes étapes de la bataille d'Alésia et met en évidence des incompatibilités de la thèse bourguignonne avec les textes de César. Il détaille les stratégies de ces deux chefs de génie que furent César et Vercingétorix et présente particulièrement ce dernier comme un fin stratège dont la ruse et l'attaque par surprise de ses adversaires ont cependant échoué (ce texte sera republié dans *Le Gaulois* n° 2 de juillet-décembre 1970).

En septembre 70, s'appuyant sur les travaux de l'abbé Horn, un petit article du *Figaro* évoque la controverse de la localisation d'Alésia. Selon l'abbé qui a repris la traduction du texte de César, Alésia, d'après le texte latin, est forcément en Séquanie et pour lui les très nombreuses trouvailles des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles faites à Alise sont incompatibles avec le fait qu'Alésia ait été entièrement rasée et incendiée. Au moment de la publication de son petit mémoire, l'abbé Horn n'avait pas encore eu connaissance de la thèse Berthier et penchait alors pour une localisation à Ornans, Alaise ou Salins ; venu visiter le site de Chaux-des-Crotenay pendant l'été 70, il se ralliera assez naturellement à la thèse d'André Berthier.

### **Et l'infatigable Potier continue son action de vulgarisation**

Alors que les Salinois avaient occupé le terrain médiatique en début d'année 70, René Potier va poursuivre, de son côté, ses communications dans la presse locale. Une série de six articles vont paraître sous sa signature dans *Les Dépêches* en juillet et août 1970 (une sorte de réponse en miroir aux articles de Jeandot). Ces textes sont, pour Potier, l'occasion de renouveler son soutien déterminé à la thèse Berthier : *Il est évident qu'il ne peut y avoir qu'une seule Alésia et que, s'il en fleurit tant, c'est qu'on lit mal le latin ou qu'on n'a point utilisé une méthode scientifiquement indiscutable pour retrouver, avec César correctement compris, le vrai site jurassien d'Alésia*. Il dénonce une fois de plus les erreurs de traduction du texte de César <sup>4</sup>.

Potier échange toute l'année avec Berthier sur des questions de fond au sujet de la localisation d'Alésia et des découvertes récentes : fossés du Chaibatalet, muraille d'éboullis impressionnante

(*maceria*)... [01091]. Dans 8 lettres du premier semestre 70 [01090], Potier revient longuement sur la guerre des Gaules, sur le rôle des Éduens, des Lingons et des Séquanes, sur l'itinéraire de retraite de César selon l'axe Lingonie-Séquanie.

### **Deuxième partie : la campagne estivale de sondages**

#### **Pas de fouille, mais des sondages autorisés ... sous condition**

Le 12 novembre 69, le ministre des Affaires culturelles, Edmond Michelet, répond à un courrier de Berthier du 24 août précédent ; prenant note des difficultés exposées par Berthier, il se dit disposé à donner une autorisation de fouille pour mener à terme les travaux en cours mais indique vouloir constituer une commission scientifique pour suivre le déroulement de ces nouvelles investigations.

Fin 1969 [01057], Edeine invite Berthier à transmettre au plus vite une demande d'autorisation de fouille confirmant que le CSRA envisagerait d'accorder une autorisation de sondages (mais pas de fouille) en 1970, précisant que les sondages devraient être contrôlés par une "commission de géologues" (sic). Le 12 décembre 69, Berthier adresse donc officiellement au ministère la demande d'autorisation de fouille archéologique pour une durée de 40 jours, pour la période du 20 juillet au 1er septembre 70. Il transmet par ailleurs, le 5 janvier suivant [01086], une lettre au cabinet du ministre dans laquelle il s'émeut de l'hostilité de Lucien Lerat, directeur de la circonscription archéologique de Besançon, qui a réussi à obtenir du ministère que l'on autorise des sondages mais non pas des fouilles.

Très tôt, en janvier 70, Henri Hierche - conseiller culturel auprès du président Edgar Faure - et Berthier conviennent de se voir le 17 février [02260] pour évoquer la question de l'autorisation de fouilles ou sondages, Berthier ayant été convaincu par ses proches de prendre l'attache de plusieurs personnes ayant une certaine influence au niveau du CSRA. Le 26 janvier, Edeine informe Berthier que la Commission supérieure des fouilles a décidé d'accorder une autorisation de sondages (Edeine aurait préféré des fouilles) [04395]. Il évoque la commission de contrôle imposée en contrepartie de cette autorisation - condition que Berthier aurait acceptée - et se montre très perplexe : il ne s'en réjouit pas et trouve cette idée de commission prématurée, ajoutant que l'un des membres de la commission, René Joffroy, un bourguignon et alsien, fera tout pour lui nuire alors que Jean-Jacques Hatt serait un ami. À noter qu'à la mi-février Lerat n'a pas encore informé Berthier de

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur René Potier et son apport à l'aventure Berthier, se reporter à l'article de Françoise Dubois dans le *Bulletin ArchéoJuraSites* n°11, 2017.

la décision de la Commission supérieure des fouilles. C'est le 26 février, que le CSRA, adoptant les recommandations du doyen Lerat et de la Commission supérieure des fouilles, émet un avis favorable à la poursuite des travaux de Berthier sous réserve que soit nommée une commission scientifique de contrôle. Jean-Philippe May, membre du CSRA et ami de Berthier, prévient alors celui-ci [02264] que le CSRA a officiellement accordé une autorisation (sans subvention) assortie de la condition de création d'une commission de contrôle de 3 membres et que le doyen Lerat doit en informer Berthier.

Le chef du Bureau de la recherche archéologique au ministère transmet, le 20 mars, l'accord officiel avec les conditions définies [01086]. Le ministère rappelle à Berthier, le 26 mai, qu'il doit respecter les conditions mentionnées dans la lettre du 20 mars et notamment adresser au doyen Lerat un plan précis de la zone des fouilles. En mars et juin, Berthier envoie officiellement trois lettres à Lerat mentionnant la transmission d'un plan des zones à sonder ainsi que les dates de début et fin des travaux. Le 30 mars, Berthier informe Edeine de la réception de la lettre d'autorisation du ministère enfin transmise par Lerat [02265]. Il précise qu'un des membres de la commission de contrôle, le membre "en plus" est le géologue bisontin Nicolas Théobald. Pendant toute cette période d'attente, Berthier et Potier vont échanger huit lettres [01090] au sujet de l'autorisation administrative, Potier insistant sur l'impatience d'Edeine qui doit mobiliser ses stagiaires pour ces sondages pendant l'été et leur faire réserver leur séjour dans le Jura. L'inquiétude de Potier porte aussi sur la composition de la commission de contrôle ainsi que sur les moyens financiers nécessaires (recherche de subventions à engager d'urgence).

#### **Des démarches en direction du mécénat privé mais sans grande réussite**

Bien conscient de la nécessité de trouver les financements pour assurer le bon déroulement de la campagne de sondages, Berthier retient l'idée (soufflée par Henry Hierche) d'un appel à des mécènes et rédige un "placet" à adresser à quelques patrons de grandes sociétés [02285]. Le texte rappelle les éléments-clés de la controverse sur la localisation d'Alésia à Alise-Sainte-Reine depuis Napoléon III, pointe les argumentations indéfendables des ouvrages récents de Carcopino et d'Harmand et développe rapidement la démarche scientifique du portrait-robot permettant la localisation d'Alésia à Chaux-des-Crotenay. Insistant sur l'urgence à faire maintenant parler le terrain grâce à des fouilles plus systématiques et sur

le fait que le ministre Michelet a donné une autorisation pour des sondages pendant l'été 70, le "placet" évoque la nécessité de soutenir financièrement les chercheurs et la trentaine d'archéologues stagiaires, d'où cet appel au mécénat.

Le 19 mars, Berthier contacte J. d'Herbès, PDG de la *Compagnie française des pétroles d'Algérie - CFPA* [02278] ; ce dernier, remerciant Berthier pour sa contribution au journal d'entreprise sur les antiquités d'Algérie, lui répondra le 15 mai en accordant une subvention de 2 000 Francs<sup>5</sup>.

Le 27 mars, Berthier contacte un ami, Pierre Arnaud, pouvant intervenir auprès de la société *Philips* [02277] ; cette démarche n'aboutira pas comme, du reste, une autre tentative faite auprès de René Goscinny (Astérix). Jean Pernot recommande le 9 avril un contact avec M. Bloch-Lainé et la Fondation du mécénat [02266] et le 18 avril, Berthier sollicite le fils de Gustave Mercier, initiateur du Musée de Constantine, lui demandant d'intervenir auprès du PDG de la société Rhône-Poulenc (W. Baumgartner, cousin de Mercier) [02276]. Toutes ces démarches resteront malheureusement infructueuses.

#### **Le point sur les finances avant le début des investigations**

Disposer de moyens financiers suffisants reste bien sûr une des préoccupations majeures de Berthier et de ses amis au moment où semble se concrétiser une possible campagne d'investigations sur le terrain. Au printemps 70, Berthier ne peut compter que sur la subvention de 2 000 F de la Compagnie française des pétroles d'Algérie, ce qui est bien insuffisant. Le 16 puis le 30 mars, Berthier informe le président du Conseil général du Jura, André Socié, des perspectives de travaux pour l'été 70 et de l'obtention de l'autorisation de sondages ; il insiste sur la nécessité de disposer de crédits suffisants pour ses travaux, revenant dans une troisième lettre du 18 mai sur la question du montant de la subvention que le Conseil général pourrait accorder (mais qui ne le sera pas). Le 8 mai, le Dr Mazuez informe Berthier [01089] que la commune de Chaux-des-Crotenay aurait voté une subvention de 100 000 anciens Francs (1 000 F de 1970) et qu'une souscription devrait être lancée par les Amis de la Chaux visant à obtenir 100 000 autres anciens Francs, mais cette démarche n'aboutira pas. Berthier précise à Edeine, à peu près à la même époque, que 600 000 anciens Francs sont en tout et pour tout disponibles en caisse, sans la subvention espérée du Conseil général du Jura et de potentielles promesses d'aide de *Citroën* et d'*Alstom* [02261].

<sup>5</sup> Rappelons, à toutes fins utiles et pour éviter tout malentendu, que 1 Franc de 1970 (soit 100 anciens Francs) est équivalent à 1,10 € en 2018 selon l'INSEE, que le SMIC créé en 1970 est alors de 90 € et que le salaire mensuel moyen pour un un cadre est alors de 650 € : c'est dire si la subvention de 2 000 F reste une contribution bien limitée.

### La préparation de la campagne de sondages

En avril et mai 1970, Edeine et Berthier font le point sur la préparation des travaux de l'été : inscription des stagiaires, subvention possible de Chaux-des-Crotenay, etc. [02268]. Elisabeth Houriez, informant de son côté Berthier le 2 juin de la nomination, en décembre 69, d'un nouveau préfet du Jura, Roger Dumoulin [02270], regrette que la campagne 70 ait été avancée en juillet car les terrains à ausculter ne seront pas encore fauchés. Le 2 juin, Berthier demande au Dr Mazuez [01089] d'intervenir auprès des propriétaires et locataires de terrains pour obtenir les autorisations demandées par le ministère. Le lendemain, il indique à Edeine qu'il faut envoyer au plus vite à Lerat les indications précises sur les secteurs à sonder accompagnées des autorisations des propriétaires et locataires et lui demande confirmation de la date du 15 juillet pour le début des investigations. Les autorisations des personnes concernées à Chaux-des-Crotenay, à Syam et aux Planches sont transmises par Mazuez le 8 juin, mais une sérieuse difficulté subsiste pour une autorisation au Chaibatalet où le locataire Gaillard se montre hostile.

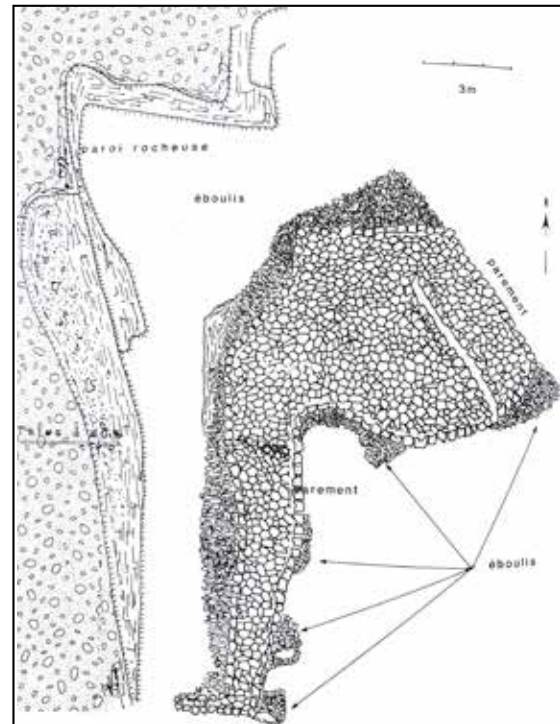
Le 20 juin, Berthier informe le préfet Dumoulin de l'obtention d'une autorisation de sondages du ministère des Affaires culturelles et de son intention de s'installer à Syam / Chaux-des-Crotenay avec une équipe de jeunes archéologues du 15 juillet au 25 août 1970. Il sollicite une audience auprès du préfet pour lui présenter les buts de ses travaux et sa méthode : le préfet répondra favorablement le 26 juin [01087].

### La réalisation des sondages et autres travaux

La campagne d'investigations va se dérouler essentiellement du 15 juillet au 25 août, selon les indications du Journal de bord 1970 [00080]. Berthier arrive de Paris le 15, rencontre le jour même René Potier et rend aussitôt visite à l'équipe des stagiaires du Mont Joly à Cornu (Edeine exprime alors ses rancœurs suite aux décisions officielles prises contre lui). Le lendemain, il rend visite au Dr Mazuez et au maire Pierre Gérard et rencontre le préfet Dumoulin le 21. Quatre sondages sont effectués, au pied des Gîts de Syam dans le secteur de la Billaude pour retrouver le grand fossé d'arrêt de 6 m, en bordure de Saine et sur Entre-deux-Monts pour le double fossé de contrevalation du Châtelet aux Planches-en-Montagne.

Une étude du mur militaire et des structures de la Grange d'Aufferin ainsi qu'un relevé de la structure dite "porte nord" sont aussi réalisés. En parallèle, l'équipe des stagiaires d'Edeine procède à un dépouillement d'archives, à la réalisation d'une maquette et à des relevés photographiques. Le Journal

de bord (document très détaillé tenu au jour le jour) donne un compte rendu journalier des recherches, sondages, démarches, visites, les faits les plus marquants étant l'étude du terrain du Chaibatalet au pied de l'*oppidum* et la visite des autorités archéologiques (commission de contrôle). Y sont largement mentionnées les interventions de nombreux acteurs, responsables locaux ou autres visiteurs.



La porte nord. Annales d'Alésia, 1984

Le Journal de bord développe plus particulièrement les visites séparées des 3 membres de la commission de contrôle : Jean-Jacques Hatt accompagné de Lerat le 8 août (pp. 27-36), René Joffroy le 17 août (p. 42) et Nicolas Théobald le 21 août (pp. 46-47). Dans les archives Berthier, on peut consulter trois notes d'observation d'Albert Girard [02673] sur des fossés au Chaibatalet, au Châtelet (col du Gyps) et à la Côte Poire. Au Chaibatalet, Girard pointe la présence d'un possible vestige de fossé qui suit la route entre le pont sur la Saine et celui sur la Lemme et qui se trouve à 120 m au nord de la fouille d'Edeine. Au Châtelet (après le Col du Gyps), ce sont des fossés parallèles que Girard identifie ; des fossés parallèles ont aussi été observés sur 15 m entre le Col du Gyps et le Cernoir (avec possible *castellum*). Enfin à la Côte Poire, Girard note l'existence d'un plateau (possible poste d'observation) entre la pointe nord du mur militaire et la Roche des Sarrasins ; il relève aussi la présence de grands fossés du côté de la Roche des Sarrasins, fossés mentionnés par Alphonse Rousset en 1853, perpendiculaires à la pente générale et approximativement parallèles au mur militaire.

On dispose par ailleurs des coupes de la zone des fossés doubles au Châtelet à Entre-deux-Monts [03858] et de 2 coupes de terrain dessinées par Girard relatives à cette même zone ; est jointe une planche (parue plus tardivement dans les *Annales d'Alésia*) avec les coupes des investigations faites en juillet 1970. Un extrait du Journal de bord concerne l'exploration de la zone autour du mur militaire de la Grange d'Aufferin.



Au Châtelet. Photo H. Voorwinden, 1972

#### Participants et visiteurs : un chantier ouvert

Outre les fouilleurs patentés : Berthier, Edeine, Potier, Girard, Brenet (et souvent leurs familles) et outre les stagiaires du Mont Joly, c'est la garde rapprochée de Berthier qui manifeste très tôt son intention de passer quelques jours à Chaux-des-Crotenay.



Pernot



Sergent

Jean Pernot annonce, le 9 avril, sa possible venue dans le Jura alors que le Général Blanc envisage aussi de se déplacer [02266] ; Maurice Sergent se manifeste également dans ce sens le 6 juin [02704] : il viendra dans le Jura le 11 août. Elisabeth Houriez arrivera également à Chaux le 27 juillet et le général Henry Martin passera aussi à la mi-août.

D'autres visiteurs viennent à Chaux pendant l'été : les Salinois Jeandot et de Mérona les 5 et 6 août puis les 14 et 18 août, le préfet Dumoulin le 11 août, une équipe de télévision de Lyon le 12 août, et bien sûr

les membres de la commission de contrôle. Il faut encore noter la venue, le 18 août, de l'abbé Horn, curé de Malans (Doubs) ; remerciant Berthier et son équipe, le 21 août, pour l'accueil qui lui a été réservé, il indique vouloir intégrer la thèse Alésia-Cornu dans ses exposés futurs comme dans son texte sur la localisation d'Alésia [02247]. Du 22 au 25 août, c'est encore Guerry, directeur des fouilles de Marseille, qui fait la visite du site.

Enfin, Paul Eychart, promoteur de la thèse Gergovie - Côtes de Clermont, vient également dans le Jura le 25 août. Berthier fait un compte rendu de cette visite d'Eychart qui semble avoir été conquis par le site [02287], ce que confirme Eychart le 18 septembre exprimant sa forte impression sur le site jurassien [01081] ; le 30 novembre, Eychart évoquera les dessins qu'il a faits lors de sa visite et qu'il a remis à Potier et confirme son accord sur les conclusions de Potier et de Berthier dans l'application du texte de César au site de Syam - Chaux-des-Crotenay.

#### L'étonnante commission de contrôle

L'été 1970 a aussi été celui de l'étonnant et bien triste épisode des interventions des membres de la commission de contrôle des travaux de Berthier. Rappelons que cette commission scientifique de contrôle a été imposée à Berthier par le CSRA sur proposition du doyen Lerat en contrepartie de l'autorisation de sondages accordée pour l'été 70. La composition même de cette commission, le déroulement surprenant de cette inspection comme la non-communication de son rapport vont étonner et inquiéter, et à juste titre, Berthier et nombre de personnes de son entourage comme en témoigne le compte rendu des visites des membres de la commission dans le Journal de bord de 1970 et les longues pages consacrées par Antoinette Brenet à cette affaire dans son ouvrage *Les Escargots de la Muluccha*.

On ne détaillera pas ici cette malheureuse péripétie du mois d'août 70 et on se reportera utilement à l'article déjà consacré à cette affaire dans le *Bulletin ArchéoJuraSites de 2014*<sup>6</sup>.

#### Communications, rapport et publications

Berthier, Edeine et Potier donnent le vendredi 14 août 70 une conférence à Chaux-des-Crotenay [01687]. Le Journal de bord indique qu'à la fin de la conférence une quête a pu rapporter 30 000 anciens Francs ! Comme indiqué précédemment, la revue semestrielle *Le Gaulois* publie dans son 3<sup>ème</sup> numéro, sous la signature de Bernard Edeine, un aperçu des recherches de 1970 [01197]. Dans une lettre du

6 "L'affaire de la Commission scientifique de contrôle des fouilles Berthier en 1970", *Bulletin ArchéoJuraSites n°8, 2014*

16 septembre [01078], Edeine informe par ailleurs Berthier d'un certain nombre de contacts qu'il a pu prendre, tant avec des personnes qu'avec des revues (*Archéologia*, *Le Monde*) et lui propose une stratégie de publication dans diverses revues.

Le Rapport sur les recherches effectuées au cours de la campagne 1970 [00081], cosigné par Berthier et Edeine et daté du 23 décembre 1970 est adressé, de Constantine, au ministre des Affaires culturelles (Service des fouilles et antiquités). Le rapport fait mention des sondages de contrôle au Chaibatalet, dans la plaine de Syam, à la côte Poire et de l'étude des fossés du Châtelet ; il mentionne aussi la maquette réalisée par l'équipe de Bernard Edeine, l'étude de résistivité des sols et le dépouillement archivistique. Les auteurs concluent le document en attirant l'attention du ministre sur le caractère exceptionnel du site de Syam / Chaux-des-Crotenay et sur les problèmes archéologiques et historiques qui méritent d'être élucidés [02250]. Beaucoup plus tard, le 4 juillet 1984 [02938], Berthier accusant réception auprès de J.-P. Jacob, directeur des antiquités historiques, de l'autorisation de sondage de sauvetage pour l'été 1984, s'étonnera que la direction régionale de Franche-Comté ne soit pas en mesure de retrouver les rapports Berthier des fouilles précédentes autorisées en 1964, 1965, 1970, 1971 et 1972 !

Dans un article de 1971 paru dans la revue *Fondazione Lerici* Intérêt de l'étude des sols par mesure de résistivité et carottage mécanique [03637], Gérard Colmont (géologue) et Michel Martinaud (physicien), tous deux stagiaires de l'École de fouilles du Mont Joly, relatent leurs travaux menés en 70 à Syam, d'une part au Chaibatalet et d'autre part dans la pente de la Côte Poire (introduction par Bernard Edeine). Il s'agissait alors pour eux d'étudier la résistivité électrique du sol et du sous-sol, d'identifier des anomalies dans les relevés et d'en déduire de possibles modifications anthropiques du terrain. Mais comme l'indiquent les auteurs, les résultats de telles études de résistivité des sols restent difficiles à interpréter surtout dans les zones où la nappe phréatique est haute.

En janvier 73, paraîtra dans *La Licorne*, (n° 132) un nouvel article d'Edeine faisant le point sur les résultats des investigations de terrain faites en 1972 et rappelant les principaux résultats des campagnes 1970 et 1971, dont les coupes sur le mur militaire de la Grange d'Aufferin.

Une présentation synthétique des résultats des travaux de 1970 figureront beaucoup plus tard en 1984 dans *Les Annales d'Alésia* (pp. 15 à 34). Y sont présentés et détaillés :

- un sondage relatif au fossé du Chaibatalet, au pied des Gîts de Syam ;
- un sondage dans la plaine de Syam, proprement

dite, pour contrôler la présence de fossés et d'autres structures repérés en 1969 (avec étude du cadastre et des cartes anciennes et étude de résistivité des sols) ;

- les sondages à la Grange d'Aufferin, notamment sur le mur appareillé (mur dit militaire) ;
- la reconnaissance et l'étude de la construction avec parements en pierres appareillées, dite "porte nord" ;
- le contrôle et la coupe des fossés au lieu dit Le Châtelet (Les Planches-en-Montagne) au sud de l'*oppidum*.

Enfin, dans le *Journal de la Construction de la Suisse Romande* [01060], Paul Jeanneret évoque en 1975 la controverse française sur la localisation d'Alésia, controverse réactivée après la découverte d'André Berthier du site de Chaux-des-Crotenay grâce à sa méthode du portrait-robot. L'auteur mentionne les sondages faits dans les années 1970-72 qui ont révélé d'intéressants vestiges (celtiques et romains). Il met aussi en avant l'existence d'une grande cité antique, possible métropole celtique, dont la "ville" est entourée de murs impressionnants. Il s'étonne de l'attitude des autorités archéologiques françaises bloquant les autorisations de fouilles et de sondages. L'affaire franchit la frontière et les cols du Jura !

#### **Pour clore l'année 1970... la parole à Bernard Edeine**

Dans une lettre du 27 novembre 70 [02263], Bernard Edeine exprime à son "ami" René Joffroy, alors directeur du musée de St-Germain-en-Laye, membre de droit du CSRA et membre de la commission de contrôle des travaux de Berthier, toute son aigreur face à l'attitude des collègues normands de l'administration archéologique et des autorités nationales et face à la lâcheté du CSRA, notamment suite à sa "non nomination" à la tête de la circonscription de Normandie.

Dans cette lettre au ton très dur, envoyée avant la réunion de décembre 70 du CSRA, Edeine indique que les motivations de ses ennemis sont bien antérieures à sa décision de s'engager auprès de Berthier sur l'affaire Alésia. Il dit inviter Berthier à être sans pitié vis à vis des opposants officiels à sa thèse (comme il l'a fait suite au refus d'autorisation de fouille en 1970), par des interventions bruyantes à la radio et à la télévision nationales.

La lettre donne une clé pour comprendre son engagement auprès de Berthier, qu'Edeine considère comme : *un homme charmant, très droit, d'une scrupuleuse honnêteté, qui a quand même plus de relations que vous le croyez et qui ne comprend pas ces oppositions et bagarres.*



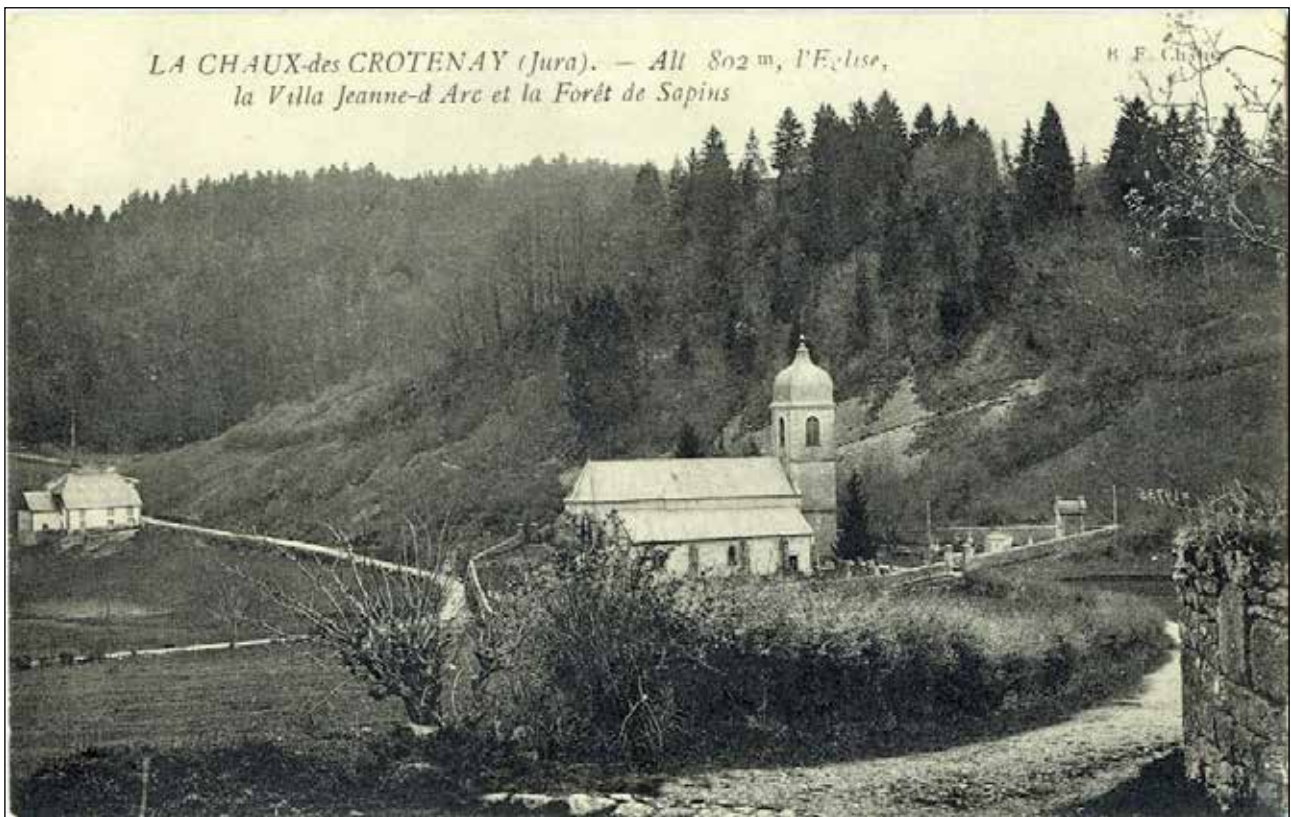


*René Joffroy aux fouilles archéologiques  
du Mont Lassois à Vix en 1953 © Joffroy*

### **Et sans plus tarder... préparer la campagne 1971**

Une demande d'autorisation de fouille pour 1971 est envoyée, depuis Constantine, le 23 décembre par Berthier aux autorités administratives, pour les zones des Taillets, du Champ Montant et des Gîts de Syam. Est également adressée au ministre une demande d'aide financière de 10 000 F pour la poursuite des fouilles et pour des relevés topographiques sur les fossés mis au jour en 1970.

Transmettant ses vœux à Berthier le 28 décembre, Maurice Sergent fait le point sur les découvertes importantes de l'année, informe Berthier de la possible désignation de Jacques Duhamel comme ministre des Affaires culturelles (ce qui ne pourrait être que bénéfique pour la thèse Berthier) et considère urgent et essentiel d'obtenir des autorisations de fouilles [02262].



*Carte postale de 1920 : l'église de Chaux-des-Crotenay  
dominée par la butte du château médiéval*